

# LA SORORITÉ CONTRE LA PARITÉ DES INÉGALITÉS

Par **Marc Sinnaeve**

*Administrateur de Présence et Action Culturelles et  
membre du Comité de rédaction d'Agir par la Culture*

# LA SORORITÉ CONTRE LA PARITÉ DES INÉGALITÉS

Par **Marc Sinnaeve**

Administrateur de Présence et Action Culturelles et  
membre du Comité de rédaction d'Agir par la Culture

**Novembre 2019, en France... et un peu en Wallonie. Les Gilets jaunes marquent, à leur façon, un an d'actes de révolte contre l'injustice sociale qui asphyxie leur vie. Douze mois plus tôt, l'insurrection fluorescente faisait surgir de terre une colère jusque là contenue dans les culs-de-basse-fosse du capitalisme contemporain. Emerge de ses rangs, de façon frappante mais trop peu soulignée, une forte proportion de femmes. Un nouveau prolétariat se dresse. Contre les inégalités sociales de revenus, pas – ou pas d'abord – contre les inégalités de genre.**

On les voit et on les entend sur les ronds-points, dans les manifestations, chez elles parfois, face aux caméras, sur les plateaux de télévision, aussi bien français que belges<sup>1</sup>, dans les reportages ou documentaires consacrés au sujet... Issues des classes populaires et moyennes, les femmes gilets jaunes sont le plus souvent infirmières et aides-soignantes, physiothérapeutes ou massothérapeutes, mais aussi puéricultrices et institutrices, agentes de sécurité (de plus en plus) et femmes de ménage de sociétés sous-traitantes (magnifiquement mises en évidence par la journaliste Florence Aubenas<sup>2</sup>), éducatrices de rue et employées de maisons de retraite...

Avec la précarisation, la féminisation du monde du travail compte au nombre des évolutions les plus fondamentales des cinq ou six dernières décennies, en particulier à la base de la pyramide sociale. En France, alors que le nombre d'emplois masculins stagne depuis 1968, la quasi-totalité des de la force de travail nouvelle est féminine... avec des conditions plus précaires et pour un salaire inférieur d'un quart<sup>3</sup>. En Belgique<sup>4</sup>, une étude récente montre que l'augmentation de l'occupation dans les entreprises, dans presque tous secteurs, est plus importante pour les femmes que pour les hommes. Le « nouveau prolétariat » des services représente une donnée économique et sociale désormais massive. Mais aussi, pour qui veut y regarder de plus près, un enjeu politique et stratégique d'avenir potentiellement porteur.

1. Notamment dans le talk show du mercredi soir « À votre avis » de Sacha Daout, sur la RTBF.

2. *Le quai de Ouistreham*, Éditions de l'Olivier, 2010 (coll. Points, 2011 pour l'édition de poche).

3. « *Enquête emploi 2017* », INSEE.

4. « Le marché de l'emploi belge se féminise », *Le Soir*, 2 août 2019.

## LE DRAPEAU NOIR FLOTTE TOUJOURS SUR LA MARMITE

À ce titre, comme le note Pierre Rimbart dans une analyse décapante, les femmes font tourner les rouages de services essentiels au bon fonctionnement de la société libérale: les secteurs, majoritairement féminins, de l'éducation, des soins, du travail social, du nettoyage...: « *Transférées au siècle dernier de l'univers familial, religieux ou charitable à celui du travail salarié, ces tâches ne sautent aux yeux que lorsqu'elles ne sont plus prises en charge* »<sup>5</sup>. Ce sont des emplois indispensables socialement mais aussi économiquement, parce qu'ils produisent la richesse, non marchande, qui est la condition de la production de la richesse dans un pays. Ils sont non délocalisables et peu automatisables. Et ils ont en commun d'être en première ligne des coupes budgétaires érigées en norme de gouvernance depuis 40 ans.

Celles qui les occupent se coltinent presque toujours des doubles journées de travail, parfois des doubles emplois, des fonctions à temps partiel (80 % de femmes), des tâches peu valorisantes, des horaires décalés, des contraintes de mobilité usantes, ou/et des réductions institutionnelles de moyens alors que la demande, face à elles, ne fait que croître. Pour des salaires souvent modiques, inférieurs à leur niveau de qualification ou/et à l'exigence des conditions de travail.

Globalement, selon un rapport d'Oxfam-France de 2018<sup>6</sup>, les femmes représentent, en chiffres 2017, 55 % des bas salaires et occupent 63 % des emplois non qualifiés, ainsi que 80 % des temps partiels (une donnée déjà ancienne). En clair, les femmes ont tendance à être concentrées dans les métiers et secteurs où la rémunération est basse, et elles sont moins représentées dans les emplois les mieux rémunérés ou les plus qualifiés, alors qu'elles ont en général un niveau d'éducation plus élevé).

Les femmes Gilets jaunes ont été nombreuses à faire le choix de « sacrifier » la part domestique de leur temps de travail pour participer à la mobilisation contre les fins de mois difficiles... Y compris bien des femmes élevant seules des enfants: un phénomène sociétal en expansion, mais aussi une réalité sociale préoccupante eu égard au statut socio-économique dévalorisé de nombre de familles monoparentales<sup>7</sup>. On estime que 25 % des ménages sont des familles monoparentales aussi bien France qu'en Belgique. Cela correspond chez nous, en 2014, à 465.000 familles, des femmes seules à 83 %, et à 725.000 enfants. La proportion des familles monoparentales qui dépendent du CPAS est dix fois plus élevée que pour les autres familles. Le taux de risque de pauvreté est de 35,5 % pour ces familles, alors qu'il n'est que de 15 % au sein de la population globale. Le chômage est également trois fois plus important pour les chefs de familles monoparentales que pour les autres (16,4 % contre 5,1 %), et le nombre d'emplois à temps partiel y est aussi bien plus important.

« *C'est ça qui nous a fait descendre dans la rue le 17 novembre 2018, intervient Stéphanie, qui travaillait alors à temps partiel comme assistante vétérinaire à Saint-Nazaire. Cette impression de galère quotidienne, sans fin.* »<sup>8</sup>.

5. Pierre Rimbart, « La puissance insoupçonnée des travailleuses », *Le Monde diplomatique*, janvier 2019.

6. <https://www.oxfamfrance.org/com-muniques-de-presse/pauvrete-au-travail-les-femmes-en-premiere-ligne/>

7. Philippe Defeyt, « Le point sur les familles monoparentales », Institut pour un développement durable, mars 2015.

<http://www.iddweb.eu/docs/Monoparentales.pdf>

8. Nolwenn Weiler, « "Avec les gilets jaunes, nous sommes sorties de notre impuissance" : des femmes racontent leur année de révolte », *Basta*, 22 novembre 2019. <https://www.bastamag.net/femmes-gilets-jaunes-maison-du-peuple-mouvement-social-mobilisation-greve-5-decembre>

La rencontre d'autres pareilles à elles, révoltées comme elles, a été une découverte réjouissante et pleine d'énergie. « Ça a été comme un grand soulagement, lâche son amie Céline. D'un coup, je me suis dit : « Ah, mais je ne suis pas toute seule en fait ». »

9. *L'Insurgé* (1886), in *Œuvres*, Gallimard, La Pléiade, 1990.

10. 19 novembre 2019.

La prise de conscience de la condition commune de sœurs de galère, c'est ce qui fait tenir quand on décide de s'engager ainsi, et qu'il faut, de plus, apprendre à s'affirmer, au sein du mouvement : « Ici, à Saint-Nazaire, on est des grandes gueules, avance Kty. Mais on se fait quand même couper la parole pendant les AG. Il faut s'imposer, c'est clair. » Un peu partout en France, des groupes non-mixtes ont été mis en place par des femmes pour prendre confiance et apprendre à s'imposer. Ces « amajaunes », comme elles se sont baptisées, se retrouvent de temps à autre. D'autant que certaines, à l'époque, se voyaient reprocher par leur conjoint de « laisser aller la maison ». Ou, pire, leurs enfants. Alors, c'est la force du collectif qui vient en appui : « Avant, j'étais tout le temps fatiguée, confirme Stéphanie. Et là d'un coup, je bosse, je vais sur les ronds-points après le boulot, je récupère mes enfants, je les borde, je repars en AG jusqu'à minuit. Un jour sur deux. Et je me sens en pleine forme ! » Cette adrénaline puissante, à nulle autre pareille, que procure l'appartenance au collectif en lutte, est le seul vrai privilège des dominés, dont jamais les dominants ne pourront goûter la saveur irénique...

## L'INÉGALITÉ DES CHANCES, MAIS PAS L'INÉGALITÉ DES CONDITIONS

Lorsque les femmes entrent en masse dans une action sociale longue, c'est qu'il est minuit moins cinq. Jules Vallès, l'écrivain journaliste et élu de la Commune de Paris, le pointait, au 19<sup>e</sup> siècle déjà, à propos de leur engagement dans l'insurrection populaire parisienne du printemps 1871, écrasée après deux mois lors de la « semaine sanglante » de mai : « Grand signe ! Quand les femmes s'en mêlent, quand la ménagère pousse son homme, quand elle arrache le drapeau noir qui flotte sur la marmite pour le planter entre deux pavés, c'est que le soleil se lèvera sur une ville en révolte »<sup>9</sup>.

Hasard du calendrier, en novembre 2018, l'irruption des Gilets jaunes (et de leur forte composante féminine, donc) vient concurrencer, dans les titres de presse, le premier anniversaire de « l'affaire Weinstein », à l'origine de la formation de la vague mondiale #MeToo contre les violences et les crimes sexuels dont sont victimes les femmes. En Belgique, à cette époque, un certain nombre de médias avaient trouvé leur angle pour accompagner la première bougie du mouvement : la sous-représentation des femmes en haut de la hiérarchie sociale, que ce soit dans les directoires d'institutions publiques, dans les fonctions à responsabilité politiques, ou dans les conseils d'administration et aux postes de CEO (PDG) des grandes entreprises...

Un an plus tard, le journal *Le Soir*, en pointe sur la question, déplore le manque de femmes parmi les chefs de restaurants étoilés de l'édition 2020 du guide Michelin<sup>10</sup>. Une caricature de Kroll les représente en toque pour la photo de famille avec au bas du dessin, à droite, un plateau de coupes de

champagne apporté par une serveuse. À la différence du caricaturiste, le traitement écrit n'évoque pas le statut des « ouvrières » de la restauration...

Ceci est assez représentatif de la couverture générale de la problématique des inégalités socio-économiques entre les femmes et les hommes dans les médias centraux. Le monde du travail, à sa base surtout, intéresse relativement peu les rédactions. Hors cas de harcèlement sexuel de/par des personnes connues en milieu professionnel : dans le cinéma ou le théâtre, dans les vestiaires sportifs, dans les assemblées politiques... On diffuse certes régulièrement les résultats d'enquêtes sur les écarts de revenus, sur les disparités salariales, mais cela reste de l'ordre du constat statistique. Ce que l'on retrouve bien davantage en matière de choix éditorial, c'est la question de la sous-représentation des femmes dans les fonctions les plus élevées de la société. L'inégalité des chances est devenue une cause éditoriale. Pas l'inégalité des conditions.

Même évolution pour le 8 mars, Journée internationale pour les droits des femmes depuis 1977. La plupart des discours ainsi que les états des lieux traditionnels publiés ce jour-là tendent à occulter les inégalités sociales et les difficultés qui touchent les femmes en situation de vulnérabilité économique.

## LES FEMMES CADRES DEUX FOIS ET DEMI MIEUX PAYÉES QUE LES OUVRIÈRES

Qui relève que les politiques d'austérité budgétaire, érigées en norme centrale de gouvernement de la société depuis 40 ans – plus encore depuis 2012 avec le traité européen sur la nouvelle gouvernance économique –, touche d'abord des femmes? Les coupes claires dans les moyens de la santé, de l'éducation, ainsi que des secteurs sociaux et publics en général mettent au chômage des femmes en premier lieu, tandis que l'augmentation de charge qui en résulte repose sur les épaules de leurs ex-collègues d'autres femmes. Le secteur belge non marchand étant composé à 84 % de travailleuses...

D'autre part, la réduction des dépenses sociales et publiques provoque la hausse du coût des prestations sociales et publiques, comme l'accueil en crèche ou le loyer des maisons de repos. Ce qui pousse certaines femmes à reprendre à leur compte ce type de soins aux plus jeunes ou aux plus âgés... en plus des autres tâches domestiques qui leur sont assignées. Outre le fait que les conditions de travail dans les maisons de repos privées et la qualité des soins qui y sont donnés se dégradent fortement en raison de la chasse aux coûts pratiquée dans un secteur en pleine expansion concurrentielle au niveau européen<sup>11</sup>.

On se soucie, à raison, chaque automne depuis quelques années, qu'en comparaison avec ce que gagnent les salariés masculins, les femmes européennes « travaillent pour rien » les deux derniers mois de chaque année<sup>12</sup>. Mais qui relève, dans les rapports de l'Organisation internationale du travail (OIT) publiés au même moment, que la croissance des salaires n'a jamais été aussi faible qu'au cours des dix dernières années<sup>13</sup>? La première condition à l'amélioration de la situation des femmes dans le monde du travail, de ce

11. Sébastien Franco, « Conflits sociaux dans les maisons de repos », GRESEA, 29 juillet 2019. <http://www.gresea.be/Conflits-sociaux-dans-les-maisons-de-repos>

12. « Equal Pay Day: Joint Statement by First Vice-President Timmermans and Commissioners Thyssen and Jourová », 31 octobre 2019. [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/statement\\_19\\_6192](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/statement_19_6192)

13. Rapport mondial sur les salaires 2018/19. <https://www.ilo.org/global/research/global-reports/global-wage-report/2018/lang--fr/index.htm>

point de vue, c'est une remise en cause des hiérarchies sociales et salariales. Or, les politiques publiques de compétitivité ou d'attractivité à l'œuvre les creusent toujours davantage.

Les hommes perçoivent presque 20 % de salaire de plus que les femmes sur une base mensuelle incluant temps plein et temps partiels<sup>14</sup>. Un peu plus encore sur une base salariale annuelle... Mais que les femmes cadres touchent 2,4 fois plus que les ouvrières (en France), cela ne semble heurter que peu de sensibilités féministes.

Les revendications en faveur de la parité, telle qu'elles tendent à s'imposer dans le débat public et médiatique comme enjeu premier de la cause des femmes, note Louis Maurin<sup>15</sup>, s'accommodent, par indifférence, par négligence ou par ignorance sociologique, du maintien de la précarité et de l'exploitation dans l'emploi féminin. Elles permettent, selon lui, de « *combattre les inégalités entre les femmes et les hommes tout en défendant un modèle concurrentiel de société* ». Seul importe que la compétition soit équitable au niveau des chances offertes à chacun et à chacune d'arriver tout en haut. Malheur aux vaincus... Plus encore aux vaincues.

## L'OBSTACLE DES CLIVAGES DE CLASSES

Les combats pour l'émancipation, notamment financière, des femmes ont toujours poursuivi l'objectif de l'égalité dans l'autonomie, pas celui de la réussite sociale. Le fait qu'une femme comme Ursula von der Leyen dirige la Commission européenne ne change rien pour les 99 % restants des femmes : « *Le féminisme, note la philosophe américaine Nancy Fraser, n'a pas pour but d'assurer l'égalité des femmes privilégiées. Ça, ce n'est pas l'égalité, c'est une sorte de parité entre les inégalités* »<sup>16</sup>

Historiquement, une des conditions pour que les femmes de la bourgeoisie puissent travailler hors de chez elles et occuper des emplois valorisés, c'est qu'elles pouvaient elles-mêmes employer des femmes qui prenaient soin de leur maison et de leurs enfants. Aujourd'hui, ces mêmes femmes de ménage, souvent racisées, nettoient les bureaux et l'univers où travaillent les premières, ainsi que les trains ou les avions qu'elles prennent pour aller en vacances ou se rendre à un rendez-vous d'affaires.

Le concept clé ici est sans doute celui de la sororité, pendant féminin de la fraternité. L'historienne Arlette Farge montre bien combien la solidarité entre les femmes qui s'était développée dans les années 1960 et 1970, est venue se heurter ensuite aux clivages de classes et à l'individualisme de la société. C'est ce qui nous amène à penser, avec la philosophe Fabienne Brugère, que la grande question à laquelle sont confrontées les femmes aujourd'hui est la question sociale, « *cette réalité incontournable des différences de pouvoir et de richesse dans le monde* »<sup>17</sup>.

Les grèves victorieuses récentes dans les secteurs de l'hôtellerie et des maisons de repos de plusieurs pays l'ont montré : le potentiel de blocage de ser-

14. « L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique. Rapport 2017 », Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. [https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/lecart\\_salarial\\_entre\\_les\\_femmes\\_et\\_les\\_hommes\\_en\\_belgique\\_rapport\\_2017](https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/lecart_salarial_entre_les_femmes_et_les_hommes_en_belgique_rapport_2017)

15. « Inégalités entre les femmes et les hommes : les leurres du 8 mars », Observatoire des inégalités, 6 mars 2019.

16. *Libération*, 29 juillet 2019.

17. Fabienne Brugère, « Le féminisme doit se confronter aux inégalités de pouvoir et de richesse », *Le Monde*, 10 juin 2019.

vices à dominante féminine est réel, sans que cela n'ait donné lieu jusqu'ici à des traductions politiques ou syndicales structurantes. Si les femmes européennes qui « travaillent pour rien » entre le 4 novembre et la fin de l'année, décidaient, un 5 novembre, d'arrêter le travail et ne le reprenaient pas après le 1<sup>er</sup> janvier, tant qu'elles n'obtiennent pas un salaire égal et revalorisé, que croyez-vous qu'il se passerait ? « *Ça c'est le combat féministe le plus important, plus important que l'écriture inclusive et la féminisation des noms de profession* », lance la jeune manager d'artiste bruxelloise Anissa Jalab dans un entretien<sup>18</sup> publié un an et une semaine après le déclenchement de la vague jaune.

18. Marina Laurent, « L'apéro de l'Écho Anissa Jalab », *L'Écho*, 23 novembre 2019.